Albert CHANET

Par : François Frimaudeau

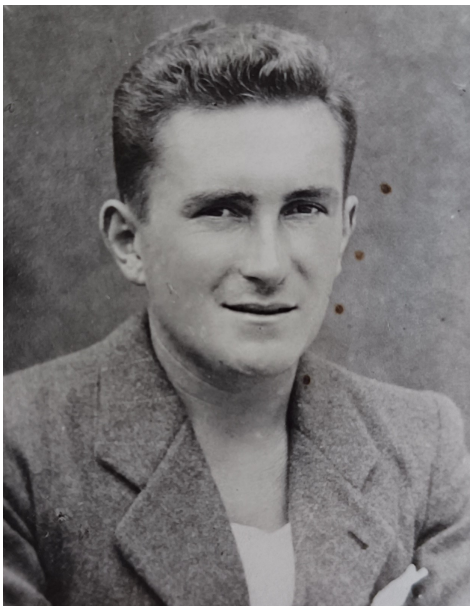

Service historique de la Défense, Vincennes

- Informations
  - Nom : CHANET
  - Prénom(s) : Albert
- Etat civil
  - Date de naissance : 13/03/1921
  - Ville de naissance : Villebrumier
  - Département de naissance : Tarn-et-Garonne
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - cultivateur
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - Groupes Veny NL 15
  - Date d'engagement : 1/5/1942
  - Département(s) de résistance : Lot-et-Garonne
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 6/10/1943
  - Lieu d'arrestation : Villebramar
  - Département d'arrestation : Lot-et-Garonne
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Agen
  - Date de condamnation : 14/01/1944
  - Motif(s) de condamnation :
    - Détention d'armes

- invcendie volontaire avec intention terroriste
    - Peine infligée : Prison
    - Durée de la peine : 1 an
    - Parcours carcéral :
      - Agen
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 03/02/1944
    - Numéro d'écrou à Eysses : 2977
    - Préau ou autre affectation :
      - Préau 2
    - Compagnie de combat : 2e Cie Prunières
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 3 mois, 27 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Allach (Kdo Dachau)
    - Matricule : 73247
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 30/04/1945
    - Lieu : Allach
    - Date de rapatriement : 02/06/1945
- Reconnaissance
    - Statut : Déporté résistant

Biographie

Né en 1921 à Villebramar (Lot-et-Garonne), Albert Chanet est cultivateur.

Il est incorporé dans un chantier de la Jeunesse française du 1er juillet 1941 au 1er mars 1942. Il rejoint ensuite le groupe Veny NL 15, auquel il appartient du 1er octobre 1942 au 6 octobre 1943.

Il est arrêté le 6 octobre 1943 à Villebramar par la police française. Le 14 janvier 1944, il est condamné à un an d'emprisonnement pour « détention d'armes pour le groupe Veny NL 15 et camouflage de réfractaires ».

Emprisonné à Agen du 6 octobre 1943 au 3 février 1944, il est ensuite transféré à la centrale d'Eysses (numéro d'écrou 2977). Il appartient au bataillon FFI de la centrale et participe à l'insurrection des 19 et 20 février 1944.

Livré aux autorités allemandes le 30 mai 1944 avec la quasi-totalité des détenus, il est déporté au camp de Dachau (matricule 73 247). Il est ensuite affecté aux *kommandos* de Landsberg du 14 juillet 1944 au 24 avril 1945, puis à celui d'Allach à partir du 24 avril 1945. Il est libéré le 30 avril 1945 et rapatrié le 2 juin 1945.

Il décède à Tonneins (Lot-et-Garonne) en 1958.